

**« Gestion des absences**

Le plein de vitamines contre les absences de collaborateurs.

---

**« SIZ Care SA**

Visana collabore étroitement avec le numéro un de la gestion des absences.

---

**« Principe des trois piliers**

Prévention – suivi – réinsertion. Seule une démarche globale mène au succès.

# Editorial

## Gestion des absences: le temps, c'est de l'argent!

**Chère lectrices,  
chers lecteurs,**

Eviter les absences et en faire diminuer le nombre devient de plus en plus important. Les coûts directs et indirects résultant des absences sont un sujet que l'on ne peut ignorer. Les absences n'ont pas seulement des répercussions dans l'entreprise, mais ont aussi une composante socio-politique. Les personnes présentant une incapacité de travail, qui deviennent des rentiers AI, contribuent massivement au surendettement de l'AI. Ces dettes se montaient à 6 milliards de francs fin 2004 et jusqu'à fin 2007, elles vont probablement dépasser les 11 milliards de francs. Il est donc nécessaire de prendre des mesures. Lors de la 5ème révision de l'AI, la reconnaissance précoce et la réinsertion, en particulier, ont été largement approuvées.

A ce titre, la Visana s'y engage aussi. En collaboration avec des clients, nous avons développé différentes prestations de services visant à aider les entreprises à éviter les absences, à accompagner les collaboratrices et les collaborateurs absents et à prendre en charge les réinsertions avec succès. En outre, dans le domaine de la gestion des absences, nous avons décidé de collaborer avec le numéro un du marché, la SIZ Care SA à Zurich. Vous pouvez dès à présent, chère lectrice, cher lecteur, bénéficier chez nous de toute une gamme de prestations de services vous permettant de trouver une réponse professionnelle aux absences.



**Urs Thalmann**



*Urs Thalmann, Responsable Clientèle entreprises,  
Membre de la direction*

# SIZ Care SA

## Le plein de vitamines contre les absences de collaborateurs

### Indépendante, neutre et présente sur le marché depuis des années

Depuis des années, la SIZ Care SA est spécialisée dans une gestion des absences active. L'entreprise indépendante et neutre, dont le siège est à Zurich, déploie son activité dans l'ensemble de la Suisse en proposant des instruments idéaux pour la détection précoce des absences au sens de la 5<sup>ème</sup> révision de l'AI. Elle soutient les collaborateurs malades et conseille les entreprises en coordonnant le travail avec les assureurs.

Le suivi précoce motive les collaborateurs concernés. Il en résulte une optimisation du processus de travail. Grâce à la gestion des absences de la SIZ Care SA, les employeurs peuvent économiser de manière durable. Le système de détection précoce permet de rechercher le bon assureur encore avant que l'assurance d'indemnités journalières ou l'assurance-invalidité n'in-

tervienne. La gestion des absences telle que la SIZ Care la pratique, apporte des avantages décisifs aussi bien aux entreprises qu'aux assureurs concernés.

«Dans une entreprise de logistique de 480 salariés, une moyenne de 20 personnes se sont déclarées malades chaque jour en 2003. En 2004, il a été possible de faire baisser ce taux de perte de travail de 4,3 à 2,6 pour cent. Cela signifie qu'il manquait en moyenne encore 12 collaborateurs par jour. Ainsi, l'entreprise pouvait réduire de 530 000 francs les coûts induits par la perte de travail.»

Il ne s'agit là que d'un exemple tiré de l'expérience de la SIZ Care SA. Environ 80 entreprises représentant un total de 25 000 collaborateurs ont confié à la SIZ Care SA l'administration des absences. Si une per-

sonne manque pendant plus de dix jours, on la contacte par téléphone. Si l'absence dure plus de 30 jours, on lui rend visite. Le but de ce suivi est de clarifier les raisons de l'absence. En effet, les circonstances personnelles des personnes déclarées malades ou des problèmes sur le lieu de travail sont souvent responsables de souffrances psychiques et physiques.

En outre, la SIZ Care SA offre aussi dès à présent des prestations de services dans le domaine de la gestion de la santé dans les entreprises. La gestion de la santé comprend des instruments préventifs pour empêcher les absences et des prestations de services durant l'absence d'un collaborateur. De plus, on aide à la réinsertion durable après une absence.

*L'équipe de la SIZ Care SA.*

### Gestion des absences de la SIZ



#### VITAMINES CONTRE LES ABSENCES

- **Reconnaissance précoce au sens de la 5<sup>ème</sup> révision de l'AI**
- **Gestion de la santé dans l'entreprise.**  
Instruments et mesures relatifs à la prévention des absences de collaborateurs
- **Suivi des absences.**  
Processus de motivation. Prestations de service et mesures à prendre durant une absence
- **Retour et réinsertion**



# Le cycle des absences

Traiter les absences est une gestion d'ensemble

## L'offre de la Visana en collaboration avec la SIZ Care SA

### Phase I: Prévention

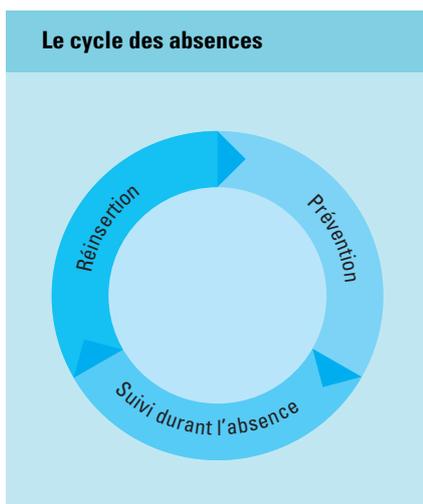
Mesures qui contribuent à garder les collaboratrices et collaborateurs en bonne santé et à éviter les absences.

### Phase II: Suivi durant l'absence

Prestations de services et moyens appliqués durant une absence de collaborateur.

### Phase III: Réinsertion

Soutien visant la réinsertion durable des collaboratrices et collaborateurs absents.



*La formation des cadres est un aspect important, lorsqu'il s'agit d'apporter une réponse professionnelle aux absences.*

# «Vitamines contre les absences»

## Le principe des trois piliers pour lutter contre les absences de collaborateurs

### Diminuer les absences – accroître la productivité

Un jour d'absence coûte 750 francs\* en moyenne. Chaque année, les absences coûtent 14 milliards de francs\* à l'économie suisse. Il s'agit là d'une raison suffisante pour prendre des mesures efficaces.

Les absences représentent non seulement un facteur de coûts énorme, mais aussi un ordre de grandeur indiquant l'attitude des collaboratrices et collaborateurs à l'égard de l'entreprise et la manière dont le travail influe sur leur santé.

Faites le premier pas et privilégiez le facteur humain. Nous vous proposons la méthode pour y arriver. L'être humain a besoin de vit-

amines pour rester en bonne santé. La combinaison de vitamines que nous offrons à votre entreprise se fonde sur un principe des trois piliers.

Pour une diminution efficace et durable du taux d'absence, une démarche globale s'appliquant à chaque point du cycle des absences est requise. C'est pourquoi nos offres de soutien comportent une prévention ciblée, le suivi durant une absence ainsi que la réinsertion des personnes ayant été absentes pendant une longue période.

Grâce à nos vitamines, vous pouvez obtenir les résultats suivants dans votre entreprise:

- faire baisser le taux d'absence
- réduire les coûts liés aux absences
- augmenter la satisfaction au travail
- accroître la disposition à fournir des prestations
- augmenter l'estime mutuelle
- favoriser les compétences sociales
- faire baisser le nombre de cas AI
- stabiliser les primes d'assurance

\* Source: Office fédéral de la statistique  
Hans Zeltner, Absenzenmanagement  
Baldegger Verlag Aarau (2003)



Le principe des trois piliers.

# Conseiller en ligne

## Nouveau service Visana en cas de problèmes sur le lieu de travail

### Des experts proposent des solutions – rapides et individuelles

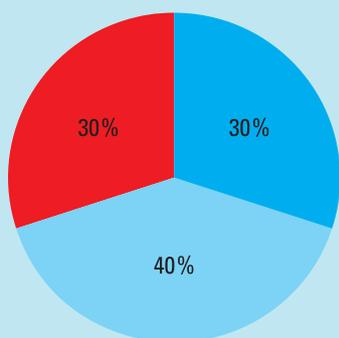
Le monde professionnel moderne impose des exigences toujours plus élevées aux employés. Les charges d'ordre psychique sur le lieu de travail peuvent devenir problématiques dans l'entreprise. En raison du stress, de l'instabilité de la place de travail et d'une énorme pression de rendement, de plus en plus de personnes ne se sentent plus à l'aise dans leur environnement pro-

fessionnel ou même deviennent sujettes à des angoisses graves. A l'heure actuelle, environ quarante pour cent des demandes adressées à l'AI ont pour motif des maladies psychiques, et cette tendance est à la hausse.

C'est pourquoi la Visana, en collaboration avec la SIZ Care SA, offre un nouveau ser-

vice à ses entreprises clientes dès août 2005: les cadres peuvent demander un conseil professionnel de notre conseiller en ligne par l'intermédiaire de notre Clientweb. En toute discrétion, bien entendu. La Visana entend tenir compte du rôle clé que détiennent les cadres pour ce qui est d'éviter les absences et d'en faire diminuer le nombre. Le service est accessible à tous les clients ayant souscrit un abonnement à l'ensemble de prestations de services correspondant.

#### Raisons des absences liées à la maladie en Suisse



Source: SIZ Care SA / Office fédéral des assurances sociales (2003/2004)

- dos
- causes psychiques
- divers

Les avantages du conseiller en ligne sont évidents. La possibilité d'adresser des demandes de manière anonyme diminue la crainte de faire appel à une aide professionnelle en cas de situation conflictuelle. D'autre part, la personne exerçant une fonction de conduite peut recueillir des conseils relatifs à l'un ou l'autre comportement sans dévoiler l'identité du collaborateur concerné ou sans devoir craindre des conséquences négatives.

Vous obtiendrez des informations détaillées concernant le conseiller en ligne en composant le 031 357 94 76 ou sur le site [www.visana.ch](http://www.visana.ch)

#### Un exemple d'application

Un cadre a l'impression qu'un collaborateur est surmené et qu'il est victime de harcèlement psychologique. Dans le domaine du Clientweb protégé par un mot de passe, il décrit le cas à l'expert. Ce dernier donne déjà des propositions directes de solution ou demande des informations plus précises concernant le cas. Le cadre concerné a toujours la possibilité de convenir d'un entretien personnel avec l'expert. Toutes les informations échangées sont soumises à l'obligation de garder le secret et ne peuvent pas être transmises à des tiers.

#### Qu'est ce que le Clientweb?

Le Clientweb met à la disposition des entreprises clientes, dans un domaine Internet protégé par un mot de passe, différents services permettant de traiter les absences de manière efficace. D'après l'ensemble de prestations de service souscrit, il est possible de faire appel à des aides relevant de thèmes spécifiques et à de nombreux services.



# Bon à savoir

## **Poursuite du paiement du salaire (prestation minimale) en cas de maladie ou d'accident**

L'employeur continue à payer le salaire, lorsque l'emploi a duré plus de trois mois ou a été conclu pour plus de trois mois.

Continuer à payer le salaire pour trois semaines pendant la première année de service, ensuite pour une période plus longue appropriée.

Les échelles bernoise, bâloise et zurichoise servent de base.

## **Prestations d'indemnités journalières et séjour à l'étranger – Accord de l'assureur requis**

Si un assuré tombé malade, qui a droit à des prestations, se rend à l'étranger sans l'accord de la Visana Assurances SA, il n'existe aucun droit à des prestations pendant la durée du séjour à l'étranger.

## **Résiliation du rapport de travail par l'employeur – périodes durant lesquelles le contrat ne peut pas être résilié**

L'employeur n'a pas le droit de résilier le rapport de travail après la fin de la période d'essai

- pendant que l'employé accomplit un service obligatoire, militaire ou dans la protection civile
- pendant une incapacité de travail totale ou partielle résultant d'une maladie ou d'un accident non imputable à la faute de l'employé. D'après les années de service, les délais de protection suivants sont valables:
  - 30 jours (jours civils) au cours de la 1<sup>re</sup> année de service
  - 90 jours de la 2<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> année de service
  - 180 jours à partir de la 6<sup>ème</sup> année de service
- durant la grossesse et dans les 16 semaines après l'accouchement

Les limitations relatives à la résiliation mentionnées ci-dessus ne sont appliquées que si l'employeur résilie le contrat de travail. Si le licenciement a été donné avant l'une de ces périodes et si le délai de préavis n'a pas expiré avant cette période, ce délai est suspendu et ne continue à courir qu'après la fin de la période.



### **Impressum**

Visana business news est une publication de la Visana Services SA

Editeur: Visana Berne

Rédaction: Visana – Ressort Clientèle entreprises, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15

Concept et mise en page: HOFER SA Communication BSW, Berne

Internet: [www.visana.ch](http://www.visana.ch)

E-mail: [business@visana.ch](mailto:business@visana.ch)